

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

THIONVILLE, LE 10 JUILLET 2019



## SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE PARTENARIAT EN VUE DU RENOUVEAU DE LA RIVE DROITE DE LA MOSELLE

**Marc Bizien, directeur territorial Grand Est de SNCF Réseau, Béatrice Leloup, directrice de l'agence Gares Est Européen de SNCF Gares & Connexions, et Pascal Janin, directeur adjoint de la direction territoriale Est de SNCF Immobilier, responsable du pôle valorisation, ont signé ce jour en présence de Pierre Cuny, maire de Thionville, et de Roger Schreiber, président du Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville Fensch (SMiTU), une convention de partenariat tripartite de développement urbain du pôle gare.**

Depuis les 20 dernières années, la montée en puissance des flux transfrontaliers avec le Luxembourg modifie en profondeur l'économie de la région Grand Est. De par sa position géographique et sa gare, la Ville de Thionville est au cœur de ces échanges. Un tiers des actifs de la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville travaillent ainsi au Luxembourg et cette tendance devrait encore s'amplifier dans les années à venir.

Ce contexte très porteur a des conséquences sur :

- le trafic ferroviaire entre Metz, Thionville et le Luxembourg. Le nombre de passagers accueillis par la gare de Thionville devrait en effet croître d'environ 10 % par an, augmentant les besoins en stationnement et en dessertes par les transports en commun,
- la demande d'habitat, en lien avec un marché de l'immobilier dynamique et transfrontalier.

Conscients de ces enjeux, la Ville de Thionville et le groupe SNCF ont mené depuis 2016 une réflexion sur la requalification de la rive droite de la Moselle. Le protocole signé ce jour vise à poursuivre les intentions partagées par les partenaires autour de ce projet. La gare constitue l'une des portes d'entrée du territoire. Elle est également l'un des centres névralgiques des mobilités. La création d'infrastructures facilitant le rabattement et le stationnement à proximité de la gare faciliteront l'accès au train, mode de transport durable, sur un axe stratégique pour l'économie locale. Ainsi, le développement d'infrastructures améliorent la desserte de la gare et son intégration au tissu urbain : double accès depuis les rives de la Moselle et le secteur du Couronné-Artisans de Yutz, passerelle piétonne entre le futur parvis de la gare et le centre-ville, parkings d'une capacité d'environ 2 000 places, l'amélioration des mobilités à l'échelle de l'agglomération grâce à la création d'un Bus à Haut Niveau de Service desservant l'ensemble de l'île piloté par la Ville de Thionville et le SMiTU, faciliteront l'accès à la mobilité pour tous et le développement du quartier gare.

Le logement ne sera pas en reste, puisqu'une restructuration de l'offre de logements sur le secteur de la Rive Droite via une programmation urbaine de 1300 logements et 20 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires est également prévue.

Pour ce faire, des cessions de terrains seront réalisées. Cela illustre la stratégie de valorisation des fonciers non utiles au système ferroviaire mise en œuvre par SNCF Immobilier pour le compte du groupe SNCF et marque l'engagement de ce dernier à soutenir le programme Action Cœur de Ville.

Le tout dans le respect du fonctionnement et du potentiel de développement de l'activité et de l'infrastructure ferroviaire du nœud de Thionville. La gare jouant pleinement son rôle de City Booster.

## À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER :

Un des 6 grands métiers du Groupe SNCF, SNCF Immobilier assure trois missions :

La gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 100 000 logements (dont 90% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

### Chiffres clés :

- 8,5 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m<sup>2</sup>.
- 20 000 hectares dont 3 000 urbanisables dès à présent.
- 100 000 logements dont 90 % de logements sociaux. C'est aussi chaque année en moyenne, 2 000 logements construits ou acquis.
- Plus de 2 300 collaborateurs dont 1 700 chez ICF Habitat.

## À PROPOS DE SNCF GARES ET CONNEXIONS :

SNCF Gares & Connexions est née d'une conviction : les gares sont des lieux de vie à part entière, à la croisée des parcours. Poumons des villes, les gares métamorphosent les territoires et facilitent le quotidien de chacun. Accueillir chaque jour 10 millions de voyageurs, visiteurs et riverains appelle un engagement fort pour améliorer toujours la qualité de l'exploitation, imaginer de nouveaux services et moderniser le patrimoine.

En 2017, SNCF Gares & Connexions a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 milliards d'euros.

Au sein du groupe SNCF, cette direction est autonome, responsable et régulée.

Avec ses filiales AREP et Retail & Connexions, SNCF Gares & Connexions a su développer des savoir-faire spécifiques au service de la vitalité urbaine. Notre mission est de faire de toutes les gares le premier atout des villes et des territoires, au service de tous nos clients : un city booster.

<http://www.gares-sncf.com/fr>

<http://twitter.com/ConnectGares>

## À PROPOS DE SNCF RÉSEAU :

### Relever le défi de la modernisation du réseau

SNCF Réseau exploite, modernise et développe près de 30 000 km de lignes pour mettre à la disposition de ses clients un réseau sûr, efficace et adapté à leurs besoins.

Un grand retard a été pris dans la rénovation des lignes classiques : beaucoup de maintenance et pas assez de rénovations importantes. Pour exemple, l'âge moyen du réseau français est de 33 ans, contre 17 ans en Allemagne. En France, 15 000 trains circulent chaque jour sur le réseau, soit 5 millions d'euros de voyageurs.

### Le contrat pluriannuel de performance ÉTAT - SNCF RÉSEAU

La loi de réforme ferroviaire du 4 août 2014 stipule qu'un contrat pluriannuel de performance sera conclu entre l'État et SNCF Réseau pour « mettre en œuvre la politique de gestion du réseau ferroviaire et la stratégie de développement de l'infrastructure ferroviaire dont l'État définit les orientations.

En 10 ans, ce sont plus de 34 milliards d'euros qui seront investis sur le réseau structurant :

- 27,9 milliards d'euros, financés par SNCF Réseau, seront consacrés au renouvellement (ou régénération) du réseau, avec un pic à 3 milliards par an à partir de 2020 et jusqu'à la fin du contrat.
- 1,8 milliard d'euros (avec un effort de 300 millions par an de 2017 à 2019) seront consacrés sur 10 ans aux investissements industriels et technologiques (engins, informatique et outils digitaux, etc.) afin de moderniser et transformer rapidement la gestion du réseau.
- 4,5 milliards d'euros seront investis par l'État, les Régions dans les travaux de mise en conformité, tant pour la sécurité que pour l'accessibilité.

Par ailleurs, le contrat fait référence à l'engagement exceptionnel des Régions pour développer le transport ferroviaire, d'un montant de 12 milliards d'euros, ce qui porte l'effort total d'investissement en faveur du réseau structurant à 46 milliards d'euros sur 10 ans.

L'objectif de productivité annuel est progressif. Pour exemple, il est de 500 millions d'euros pour l'année 2021 (par rapport à 2016, année de référence) et évolue pour atteindre 1 250 millions pour l'année 2026.

En 2019, ce défi se traduit au niveau national par 1 600 chantiers majeurs, notamment sur les axes les plus circulés du réseau et 550 km de caténaires à renouveler. Soit au total, 5,7 milliards d'euros pour moderniser le réseau national.

Pour la région Grand Est, SNCF Réseau investit 330 millions d'euros dans les travaux de modernisation et de développement du réseau, auxquels s'ajoutent 222 millions d'euros pour la maintenance du réseau.

### CONTACT PRESSE :

**SNCF Immobilier** : Pascal Travers - Directeur de la communication de SNCF Immobilier

Tél. : 06 17 75 10 10 - Mèl : [pascal.travers@sncf.fr](mailto:pascal.travers@sncf.fr)